



Harcelement et accusation, précisions sur la question

Par Visiteur

Bonsoir,

Je viens de découvrir votre site et je me suis dit à mon tour pourquoi pas.

Voilà plus d'un an que suis le souffre douleur d'une équipe

avec qui j'entretenais des relations normales de travail depuis près de dix ans, mais depuis l'arrivée d'un nouveau chef, tout est allé en cacahuète, outre le fait qu'il mette en avant ses origines juives en arborant l'étoile de David, il

se moque de ma religion sans cesse, de mes origines je suis d'origine Algérienne, au travail je suis continuellement harcelé au point qu'il y a peu j'ai du changer de secteur de travail sous prétexte que j'entretenais des relations intimes avec ma collègue, il y a 15 jours je suis parti en congé, à mon retour ils m'avaient monté une cabale, j'aurais soit disant menacé de mort un technicien de service en interim.

Après avoir saisi mon syndicat nous avons réussi à rencontrer la personne qui m'accusait et il nous a avoué que ce sont mes collègues qui lui ont fait peur et qui l'ont incité à porter plainte, affirmant par la même occasion que je ne l'avait jamais menacé. Aujourd'hui j'ai reçu 2 recommandés dont une lettre pour une mise à pied à titre conservatoire, que puis je faire?, Quelle plainte dois je déposer? j'ai pris contact avec le MRAP et la HALDE, mais avant mon entretien jeudi 24 mars je souhaiterais que vous m'éclairiez.

PS: la deuxième lettre est arrivée après qu'ils aient appris que nous avons rencontré mon principal accusateur, il semblerait en effet qu'il l'ait mal pris.

Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Aujourd'hui j'ai reçu 2 recommandés dont une lettre pour une mise à pied à titre conservatoire, que puis je faire? Quel est le motif de votre mise à pied?

Auriez vous des témoignages permettant de prouver que vous faites l'objet d'un harcèlement moral?

cordialement